

Sainte-Julie, l'amie des enfants

Publié le 27 novembre 2009

Par [Ariane Desrochers](#)

L'information de Ste-Julie

Les efforts de Sainte-Julie pour améliorer le bien-être de ses jeunes lui ont valu le titre de «Municipalité amie des enfants», vendredi dernier. Elle est l'une des trois premières en Amérique du Nord à être officiellement accréditées dans le cadre d'un nouveau programme lancé par Unicef Québec et le Carrefour action municipale et famille.

La formule existe déjà en France depuis 2002. La mairesse Suzanne Roy en a été témoin il y a plus de deux ans, lors d'une mission économique et culturelle dans l'Hexagone. Elle a été si emballée par le projet que l'idée de le reproduire au Québec a germé dans sa tête pendant le vol du retour. La suggestion a été faite au Carrefour, qui a approché Unicef et ensemble, ils ont élaboré le programme.

Sainte-Julie, l'arrondissement de Mercier-Hochelaga-Maisonneuve à Montréal, Saint-Bruno au Lac-Saint-Jean et Saint-Magloire ont été approchés au mois de mai pour soumettre leur candidature. Les trois premiers ont répondu aux exigences.

«Sainte-Julie s'est beaucoup démarquée», souligne la responsable de l'éducation chez Unicef Québec, Marie-Hélène Gratton, à l'occasion du 20e anniversaire de la Convention relative aux droits des enfants des Nations Unies. Le comité d'accréditation a entre autres été impressionné par le Taxi 12-17 et le souci de consulter les jeunes dans le processus de prises de décisions.

Pour être accréditée, une municipalité doit entre autres avoir une politique familiale et s'intéresser à la coopération internationale. «Ça ne s'appelle pas "municipalité amie de ses enfants", mais bien de *tous les enfants*», précise la directrice générale d'Unicef Québec, Marcèle Lamarche. Son organisme distribue du matériel pédagogique dans les écoles, afin d'insuffler aux élèves une plus grande ouverture sur le monde. «Il y a une éducation différente qui va se faire dans ces municipalités et pour nous, ça crée des terreaux où semer de l'aide internationale», se réjouit-elle.

Une martienne à la tête de la ville

Bien qu'elle juge importante la solidarité à l'échelle mondiale, la mairesse de Sainte-Julie souhaite que les jeunes développent d'abord une solidarité entre eux. «On a l'impression quand on habite dans une ville comme la nôtre que les enfants vivent tous une jeunesse parfaite, mais ce n'est pas le cas», affirme Suzanne Roy.

Les problèmes de décrochage scolaire, de vandalisme, de toxicomanie et d'isolement existent bel et bien dans sa ville et elle les voit comme autant de défis à relever. L'élue précise toutefois qu'une municipalité amie des enfants se préoccupe aussi des enfants qui ne vivent pas ce genre de difficultés.



La mairesse Suzanne Roy entourée du ministre de la Famille, Tony Tomassi, et d'élèves de Sainte-Julie
Photo : Jean-Francois Hotte/PPM

«Quand je suis arrivée [au conseil municipal] en 1996 et que je voulais faire de Sainte-Julie une ville de la famille, j'avais l'air d'une martienne», se souvient Mme Roy. Grâce aux efforts concertés des écoles et services municipaux, elle estime être parvenue avec son équipe à transformer une philosophie en actions concrètes.

Avec un âge moyen de 36 ans, elle considère que «Sainte-Julie a le profil démographique par excellence pour mettre en place un tel programme».

En consacrant autant d'énergie aux jeunes, Mme Roy se défend bien de négliger les autres groupes d'âge. «Quand une ville est sécuritaire pour les jeunes enfants, elle est sécuritaire pour les femmes et les aînés», s'exclame-t-elle.

Un vide en train d'être comblé

Élyane Sergerie, qui a grandi à Sainte-Julie, trouve le concept de «municipalité amie des enfants» un peu vague. «Ce sont de belles grandes lignes, mais j'ai hâte de voir ce que ça va changer», admet l'adolescente de 16 ans.

Elle accueille avec enthousiasme l'apparition récente de services destinés aux jeunes comme le Taxi 12-17. C'est qu'en vieillissant, Élyane a constaté un vide dans l'offre d'activités pour quiconque se situe entre l'enfance et l'âge adulte.